

Compte-rendu de la conférence donnée le 24 mars 2022 à la maison du diocèse de Vannes par le docteur Marine Mignot, chef du service de soins palliatifs de la clinique des Augustines de Malestroit.

Qui est Marine Mignot ?

chef du service de soins palliatifs à Malestroit

médecin spécialiste en médecine générale ayant exercé en cabinet

mariée, 3 enfants

"Osons vivre jusqu'à la fin : les soins palliatifs"

Ce titre ne faisant pas référence à la mort suggère une manière optimiste d'aborder le sujet.

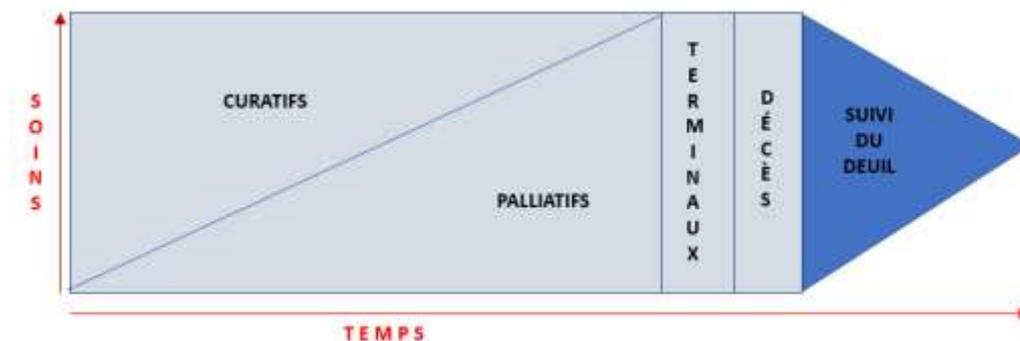
Dès les premiers mots, la résignation est balayée :

- Les soins palliatifs ne sont pas un mouroir !
- En chœur et au cœur : toute une équipe intervient pour prendre soin avec dévouement.

Objectif : Il s'agit d'une approche globale et individualisée afin de soulager la douleur physique, psychologique et spirituelle dans le respect de la dignité de la personne.

Le patient se voit dispenser des soins actifs, continus, évolutifs, coordonnés, pratiqués par une équipe pluridisciplinaire dans le respect de sa dignité.

Tableau des soins curatifs et palliatifs



On comprend avec ce tableau que les gestes palliatifs sont bien des soins et qu'ils prennent de plus en plus d'ampleur avec le temps jusqu'aux soins terminaux (qui passent parfois par une sédation profonde) puis au décès. Le suivi du deuil est effectué avec les familles qui le désirent et qui sont réunies au cours d'un rassemblement souvenir dans l'année qui suit.

L'équipe a une position éthique (refus de l'euthanasie, par ailleurs interdite en France) et un choix philosophique (exclusion de l'obstination déraisonnable).

Face à ce dilemme : que faire ?

Légalement, la loi Claeys – Léonetti du 2 février 2016 permet de répondre à la demande du malade de mourir dans la dignité :

- en réaffirmant le droit du malade à l'arrêt de tout traitement
- en prenant en compte la volonté du malade
- en rendant ses directives contraignantes

Ces directives anticipées sont à rédiger sur papier libre (datées, signées avec nom, prénom, date et lieu de naissance), à mettre à jour et modifier à volonté.

Il est impératif de faire connaître leur existence à ses proches et d'en informer le personnel dès l'entrée en unité de soins palliatifs.

Où vivre les soins palliatifs ?

- à domicile (sous réserve de l'état du patient et de la conformité du domicile)
- en hospitalisation

Tenir compte de la dignité : toute l'équipe évite la désinvolture à sa façon d'entrer dans la chambre, en adoptant une attitude respectueuse et en montrant de la considération.

Composition de l'équipe en soins palliatifs :

- professionnels médicaux
- professionnels paramédicaux (thérapeutes et bénévoles).

Sachant que la communication ne passe pas seulement par la parole, ceux-ci peuvent dispenser au patient et selon ses préférences soit de :

- l'art-thérapie (dessin, peinture, sculpture) qui permet de transmettre et de laisser une trace
- la musico-thérapie qui procure de l'apaisement
- zoo-thérapie qui s'exerce par le toucher (premier sens acquis et dernier sens qui reste)
- hypno-thérapie qui soulage par l'évasion psychologique

Ces soins créent une bulle grâce à laquelle le patient échappe à son quotidien.

Il existe aussi un service aumônerie auquel les patients recourent selon leur volonté.

Enfin, le service fait appel à deux associations de bénévoles dont les membres ont tous subi une formation adéquate.

En conclusion, après cette conférence, on ressent que le service de soins palliatifs de la clinique des Augustines de Malestroit, sous la responsabilité du docteur Marine Mignot, rassemble toute une équipe (en chœur) qui œuvre pour le patient (en cœur).

« Mon patient, mon frère », ces mots résument l'attention et la considération du Dr. Mignot.